Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20261112-DE_2026_54-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **12/11/2026**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 11* *Absents : 00* *Pouvoirs de vote : 00* *Votants : 11* *Pour : 11* *Contre : 00* *Abstentions : 00*	L'an 2026, le 12 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06/11/2026. Présents : M. BOULET Yves - Maire, Mmes GIBOIRE Edith, DUFIL Émilie, PLANCHENAULT Carole, OAKLEY Heather, PLEINFOSSÉ Tatiana, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONTAGNE Nicolas. Excusé(es) : 0 Pouvoir de vote : 0 Nomination du/de la secrétaire de séance : PLANCHENAULT Carole

Délibération 2026-54 OBJET : Convention de partenariat avec la Région Bretagne – Mise en œuvre d'une gestion groupée des CEE.

M. Le Maire expose :

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la convention de partenariat jointe en annexe,

CONSIDÉRANT que la commune souhaite adhérer à la convention de partenariat avec la Région Bretagne relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des CEE
CONSIDÉRANT que cette adhésion permettra à la Région Bretagne de valoriser les Certificats d'Économies d'Énergie réalisés dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la salle communale et des Associations,

Donne lecture au conseil de la convention jointe en annexe,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par un vote à main levée :

Approuve les termes de cette convention,
Autorise le maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET